



## CUEP du 16 janvier 2026

### *Direction des finances et de la politique durable : Budget 2026 de la Caisse des Dépôts (point de consultation)*

La CFE-CGC remercie la Direction pour la présentation du budget 2026 de la CDC dès mi-janvier. En revanche, elle déplore de ne pas avoir pu le consulter avant sa validation par la Commission de Surveillance et le ministre de l'Economie. Comme l'année dernière, nous aurions souhaité avoir la lettre de cadrage qui est nécessaire pour comprendre la trajectoire.

La CFE-CGC critique la trajectoire de la Direction concernant l'évolution des ETPT. Un atterrissage à 5900 fin 2025 et une estimation budgétaire à 5972 pour 2026, c'est bien en-dessous du plafond d'emploi de 6033 ! Et cette estimation ne nous semble pas tenir compte de la charge réelle de travail. L'effet recrutement des fonctionnaires qui selon la Direction induirait plus de délai ne nous semble pas un argument suffisant. La CFE-CGC constate que sur ce point la Direction prend de l'avance par rapport à l'accord-cadre.

La CFE-CGC critique la trajectoire de la Direction aussi en matière de rémunérations. Le budget reflète le serrage de l'accord-cadre sur les rémunérations. C'est en décalage par rapport aux attentes de nos collègues. Ce qui est au cœur de leurs préoccupations et que porte la CFE-CGC, c'est d'aller plus loin que ce qui est prévu pour les bas salaires. Le Directeur Général remercie les personnels sur la qualité du travail qui conditionne les résultats, mais beaucoup ne s'y retrouve pas de leur rémunération et attendent une rétribution financière sensible. D'autant plus que pour la CFE-CGC, beaucoup ont subi une perte de pouvoir d'achat en raison de l'inflation qui n'a pas été compensée.

La CFE-CGC note les parties du budget à la baisse comme les investissements informatiques et la répercussion intégrale des gains de productivité réalisés.

La CFE-CGC vote donc contre ce budget en raison des points cruciaux que sont l'emploi et la rémunération dont la Direction ne montre pas d'efforts véritables comme c'est le cas dans l'accord-cadre.

Les votes en séance

<i>VOIES</i>		UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
Pour							
Abstention	X			X			
Contre		X			X	X	



*L'indispensable*

<https://cdc.cfe-cgc.fr/>



1



Janvier 2026

## *Direction des politiques sociales : Projet de génération de réponses personnalisées aux courriels avec assistance IA sur le segment pensionnés du centre de contact au sein de la Direction de la relation client (point de consultation)*

La DPS présente son premier projet intégrant un cas d'usage de l'IA dans un rôle d'assistant au service des conseillers. La CFE-CGC remercie la DPS pour la présentation transparente et complète de cette expérimentation.

La CFE-CGC s'interroge sur l'impact de l'IA dans la négociation des COG prévue en 2026 qui pourrait être utiliser pour baisser le coût des mandats.

La CFE tient à assister sur un point essentiel : La communication qui se doit d'être à la hauteur de la transformation que nous engageons. Or c'est un constat partagé en instance locale et sur le terrain, nous ne sommes pas suffisamment au rendez-vous, alors même que la communication est une compétence centrale.

Cette expérimentation incarne le début de grands changements notamment pour les métiers de la filière GOPC. Pour réussir la transformation de nos métiers il est indispensable d'embarquer tout le monde.

Nous le disons clairement : personne ne doit être sacrifié sur l'autel de l'IA.

Son déploiement n'a de sens que s'il est utile, compris et partagé. La performance opérationnelle ne peut pas être notre seule guide. C'est bien aussi la valeur sociale, environnementale qui doit nous guider.

Or jusqu'à présent, nous avons parfois l'impression notamment au regard de certains propos tenu par la direction que la DPS est davantage perçue comme un vivier de cas d'usage que comme un collectif d'hommes et de femmes disposant d'un véritable savoir-faire à valoriser.

Réduire la DPS à DPS= IA c'est n'est pas un projet commun. Nous avons besoin de nourrir nos aspirations dans une vision partagée. Le gain financier ne doit pas être notre seule boussole.

Lors de la présentation du plan stratégique le terme 'intérêt général' n'a été prononcé qu'une seule fois par Axel Rohola alors que nous le rappelons c'est la base de notre engagement.

N'oublions pas non plus de s'assurer de la continuité du service et de la nécessité d'un contrôle humain même lorsque les cas d'usages seront bien entraînés.

Nous avons besoin de garanties claires, l'IA ne peut devenir la pierre angulaire du savoir-faire de la DPS.

Vous avez dit lors de la réunion préparatoire qu'il s'agissait d'avancer vers l'IA tout en tenant compte de la culture de la CDC.

Pouvez-vous nous dire en quelques mots comment vous la définissez, afin que nous nous assurons de la partager collectivement, et surtout comme nous l'avons déjà rappelé en F3SCT que nous ne perdions pas notre humanité au fil des mises en production ?



*L'indispensable*

<https://cdc.cfe-cgc.fr/>



2



Janvier 2026

En conclusion, la CFE-CGC considère qu'elle n'est pas contre l'usage de l'IA de manière raisonnée et responsable mais a encore des réserves et jugera donc la réalité post mise en œuvre.

#### Les votes en séance

VOTES		UNSA	CFE-CGC	CFDT	CGT	SNUP	TOTAL
	Pour						
	Abstention		X	X			
	Contre	X			X	X	

#### *Direction des opérations et du pilotage de la transformation opérationnelle : cartographie des usages IA de la Caisse des Dépôts (point d'information)*

La CFE-CGC remercie pour la présentation de ce document de cartographie ainsi que les présentations régulières sur l'IA lors des instances.

L'IA du quotidien qui avait été présenté en F3SCT du 17/12/2025 nous avait donné un certain nombre d'éléments sur les impacts mais manquait d'indicateurs plus centrés F3SCT comme l'impact RPS et les conditions de travail. La CFE-CGC espère que ce sera complété dans un prochain F3SCT.

Avons-nous plus de précisions techniques sur la plateforme IA interfacée avec les SI ? Est-ce celle qui a été choisie dans l'appel d'offre groupement d'achat ? La plateforme est-elle en interne ou sur un cloud ? Des précisions sur la localisation des données personnelles et sensibles utilisées par l'IA nous semblent indispensables. Dans une vision cible, ne faudrait-il pas plutôt parler de « services IA » interfacés avec ou intégrés/déployés dans les SI ?

La logique des usages de l'IA que nous partageons a été précisée. Et c'est d'ailleurs cette logique qui est respectée dans le projet DPS présenté en point 3 du CUEP. Ce sont bien aux métiers de trouver des cas d'usage de l'IA sur leur activité dans le but de faire effectuer un travail d'assistant à l'IA (sous réserve de contrôles finaux humains, de mises à jour, de data pertinentes par l'humain ...) qui permet au collaborateur de gagner du temps et d'avoir des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Mais l'utilisation de l'IA, c'est quand même pour faire plus (plus vite, plus de qualité, plus de volume...) avec autant d'ETP voir moins. Alors la CFE-CGC n'est pas contre l'utilisation de l'IA pour améliorer la qualité du service à nos clients. Cependant elle demande que ces gains de productivité aille aussi au bénéfice des personnels soit parce qu'ils auront des meilleures conditions de travail, soit moins de charge, ou soit des formations et des trajectoires qualifiantes. Nous parlons aussi des ETP en moins qui doivent être redéployés et accompagnés dans ce redéploiement.



*L'indispensable*

<https://cdc.cfe-cgc.fr/>



3



Janvier 2026

La CFE-CGC a encore des réserves aujourd'hui sur :

- les gains de productivité lié à l'IA qui pourraient être un argument pour réduire les effectifs ou ne pas augmenter l'effectif d'une équipe en cas de charge de travail croissante, et dans le pire des cas un frein pour intégrer des juniors
- la responsabilité de l'utilisateur en cas d'erreur,
- le niveau d'appropriation de l'IA par l'ensemble des personnels même si l'accompagnement apporté est important.

Cette cartographie des usages de l'IA à la CDC déclinée par domaine métier est une première version très instructive. Et nous découvrons que beaucoup d'usages ont été identifiés avec 2 niveaux d'avancement. Etes-vous sûr de l'exhaustivité à ce jour ? Par exemple, il n'y a rien sur le domaine communication ou pour la DEOF.

La CFE-CGC demande d'aller plus loin que cette cartographie des cas d'usages de l'IA. Déjà très rapidement 2 niveaux d'avancement ne suffiront pas. Comme pour les projets SI, il y a plusieurs étapes pour les projets IA :

1. La phase d'identification, de cadrage/faisabilité et d'analyse de la valeur
2. Etude conceptuelle et des données (sans données exploitables et sécurisées, pas de projet IA !) d'impact
3. Exploration & POC
4. Validation, entraînement et optimisation des modèles
5. Industrialisation, intégration SI et maintenance

A quand un process de gouvernance des projets et des cas d'usages de l'IA ? Sachant que les métiers sont des acteurs majeurs, c'est quelquefois plus difficile à cartographier.

La CFE-CGC demande que cette cartographie devienne un vrai outil transparent sur les usages, leurs niveaux d'avancements et leurs maintenances (que se passe-t-il si l'outil IA change pour tous les cas d'usage ?). Cette cartographie doit être maintenue régulièrement par une équipe identifiée.

Ces cas d'usage ne remettent pas en cause de manière importante les applications métiers car ils restent des Assistants des collaborateurs dans les process.

La CFE-CGC attend donc de voir le 3ème volet c'est-à-dire l'IA embarquée dans les solutions achetées ou logiciels. Car ce volet est de nature à changer complètement une application métier bancaire ou de prêts (instruction notamment) ou financière. Comment seront-elles cartographiées ? En applications et usages d'IA ? Applications IA ?

**Vous pouvez retrouver les documents dans Next / Dialogue social / CUEP.**

## CFE-CGC : TRANSPARENCE ET COURAGE SYNDICAL



*L'indispensable*

<https://cdc.cfe-cgc.fr/>



4



Janvier 2026